

Avis de constitution

SOCIETE « YEGOR COTE D'IVOIRE » en abrégé « YCI »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD DE
MARSEILLE ZONE 2B RUE DES SELLERS , Lot 15, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEGOR COTE D'IVOIRE » en
abrégé « YCI »

Objet : ACTIVITES MINIERES .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD DE
MARSEILLE ZONE 2B RUE DES SELLERS , Lot 15, Ilot 1

Dirigeant(s) M ADJOUMANI APPO GUY ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02197 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26611/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

